



Historique de l'église

oooooooooooooooooooo

Par René GERAUD – ancien instituteur, secrétaire de mairie et conseiller municipal

oooooooooooo

C'est la plus belle et la plus ancienne construction de la commune et fait partie des plus remarquables édifices du canton de Donnemarie. Inscrite à l'Inventaire des Monuments historiques au début du vingtième siècle elle ne fut classée qu'en 1982.

Sa longue histoire mérite qu'on y consacre plusieurs pages

1 – SON ORIGINE ET SA CONSTRUCTION

La première église de Vimpelles existait déjà sous Pépin le Bref, « Maître des Gaules », fils de Charles Martel et père du futur Charlemagne.

En effet en 752, après avoir recherché l'amitié des évêques très influents, il leur confia les plus grands pouvoirs et fit transporter d'Italie une grande quantité de reliques qu'il distribua aux églises.

L'église de Vimpelles fut la seule du Montois qui obtint celle de Saint Cyr et de Sainte Julitte (ou Juliette) sa mère.

Voilà pourquoi la première église de la paroisse fut dédiée à ces deux martyres ainsi que la deuxième (*l'actuelle*).

Sainte Julitte, et son enfant de 4 ans Saint Cyr souffrirent le martyr à Tarse (Italie) le 15 juillet selon certains auteurs et selon d'autres, le 16 juin avec 404 chrétiens. On célèbre donc leur fête à Vimpelles le 16 juin ;

Ces reliques (aujourd'hui classées monuments historiques) attiraient des pèlerins, encore du XIXème siècle.

On relève par exemple sur les registres paroissiaux (ancêtres des registres d'état civil) de 1716 :

« le 14 juin 1716 a été inhumé le corps d'un pauvre enfant affligé des deux jambes que ses parents demeurant à Souppes près de Nemours avaient amené en pèlerinage à St Cyr ».

Notons que c'est là l'origine du choix de la date de la fête de Vimpelles qui, il y a encore quelque années, avait lieu le 3^{ème} dimanche de juin (le plus proche du 16 juin). (*La fête de la Saint-Jean a remplacé en 2011 la fête du village*)

... « L'authenticité des reliques de St Cyr, selon DELETTRE dans son ouvrage « L'histoire du Montois » 1849, est peut-être justifiée par les écrivains des premiers siècles citant que le 28 juin 413, St Cyrille a transporté le corps de St Cyr et de St Jean à Manuthe, village situé près d'Alexandrie (en Italie) ; d'autres prétendent que ces corps trouvés par St Amateur, prédécesseur de St Germain

d'Auxerre qui les a rapportés et fait inhumer dans cette ville et que plus tard, le corps de St Cyr aurait été transporté d'Auxerre à Nevers... »

Quoi qu'il en soit, ces reliques – des débris d'os – existent bien à Vimpelles et sont conservées et visible depuis plus de mille deux cents ans dans son église à l'intérieur de châsses en bois polychrome.

La première église de Vimpelles était construite auprès du Fort d'Heurtebise situé sur la grande voie romaine de Chantemerle (*en gros l'actuelle route de Montereau aux Ormes*).

Le village existait lui aussi à l'abri de ce fort, l'un des importants du Montois.

Pour retrouver l'endroit précis, il suffit de suivre la rue d'Heurtebise (justement) et la petite route qui rejoint celle de Montereau. Avant le « stop », la butte à droite du chemin s'appelle « La Pente d'Heurtebise » (justement). C'était là.

L'église fut dévastée, et restaurée plusieurs fois au fil des guerres ; le fort d'Heurtebise n'étant plus entretenu en bon état de défense les habitants abandonnèrent le village pour le reconstruire sur son lieu, actuel à l'abri des forts de la Tournelle et du château du Grand Hôtel bâti près de la Vieille Seine (Auxence) qui s'appelait à ce moment-là « La Seine ». Elle était en effet un bras de ce fleuve sur lequel les bateaux pouvaient circuler et rattraper le bras principal, en amont comme en aval. L'Auxence (appelé aussi Ru de Volangis) se jetait dans ce petit bras de Seine, justement à Vimpelles.

D'ailleurs on trouve, dans certains documents le nom de « Vimpelles –sur-Seine » comme on dit aujourd'hui Châtenay-sur-Seine bien que la Seine n'y passe plus, puisque ce petit bras de Seine a été obturé en amont (à Vimpelles au niveau du « Bois Vaillant ») et son nom est devenu « Vieille Seine ».

Revenons à notre église primitive : elle subsista jusqu'en 1520. Mais le fort d'Heurtebise étant négligé et délaissé par le Seigneur – Abbé de Donnemarie son propriétaire, le village s'était de ce fait déplacé, la construction d'un nouvel édifice religieux fut engagée.

C'est en 1522 que commença l'édification de la Tour et elle ne fut terminée que 28 ans plus tard, comme en témoigne la pierre gravée sur l'un de ses murs, portant l'inscription ci-après : « en 1522 fut commencée cette tour, en 1550 fut achevée le 22 aoust ». Elle resta isolée pendant 45 ans puisque ce n'est qu'en 1595 qu'on entreprit la construction de l'église actuelle avec les matériaux de l'ancienne.

Cette tour – clocher étonne par sa hardiesse et sa hauteur (45 m jusqu'au coq) sur un terrain « graveleux », constamment baigné par le niveau variable de la Seine, surtout à cette époque.

C'est une tour carrée de 6 m entre piliers, constituée de blocs de grès, maintenue par deux contreforts à chaque angle, terminée par quatre pignons triangulaires dont le sommet n'est pas à la même hauteur : erreur ou volonté des architectes ? Cette possible imperfection est d'ailleurs masquée par le joli campanile qui surmonte le toit de la tour, supportant lui-même une flèche en pyramide octogonale, couverte d'ardoises, élégante et hardie. La pointe de cette flèche ornée de boules et portant la croix-girouette, se termine par l'inévitable coq gaulois.

La tour est aussi flanquée d'une gracieuse tourelle dans le sommet, arrondi en coupole, est muni de plusieurs ouvertures, d'un petit palier belvédère et d'un parapet. La tour servait en effet de beffroi permettant aux guetteurs d'assurer la surveillance des alentours car le paysage découvert de là, va des collines de l'Yonne, aux hauteurs de Surville, Montigny Lencoup, Mons, Paroy, (... et la centrale de Nogent aujourd'hui).

Pour atteindre ce belvédère il faut gravir 135 marches de l'escalier de pierre (grès) en colimaçon.

En montant on aperçoit les énormes poutres et bois d'une charpente impressionnante et parfaitement conservée et où est suspendu l'énorme cloche (1200 kilos, la plus grosse du canton) qui, par sa double rangée d'auvents à 5 ouvertures, percés sur chaque face de la tour, lançait ses appels puissants et graves.

Elle était manœuvrée par une corde qui pendait dans l'église : de nombreux habitants doivent s'en souvenir pour l'avoir eux-mêmes tirée peut-être puisque ce n'est qu'au début des années 80 qu'elle a été électrifiée.

Une fois le balancement de l'énorme cloche obtenu, le sonneur effectuait alors, s'il restait accroché, des bonds spectaculaires d'extra-terrestres suspendu à la corde...

La tour abrite aussi l'horloge. Si celle-ci est électrique depuis plus de 20 années, celle d'origine dont le mécanisme est conservé près de l'entrée à l'intérieur de l'église, avait été installée en 1721 et le cadran actuel posé le « jeudi 29 mai 1721 »...

La suite de la construction attendra le début du XVII^{ème} siècle, en plusieurs étapes et après, selon les experts, modifications des plans d'origine, ce qui explique un certain manque d'unité de l'ensemble.

Arrêtons-nous à ce clocher, pièce maîtresse de l'édifice que l'on découvre de loin et dont la silhouette particulière reste attachée au nom du village... Il y a dans la région des clochers ressemblant au nôtre : Marolles, Mormant, le Chatelet, Châtres, ... - Y en a-t-il d'autres ? D'ailleurs ne figure-t-il pas sur beaucoup de

cartes postales anciennes, sur des tableaux ou dessins d'artistes confirmés ou anonymes notamment, nous signale M. A. ANDRY (instituteur à Vimpeles de 1889 à 1917) « sous le pinceau de Robert PLANCHET dont les toiles ont eu les honneurs de l'Hôtel de la Fontaine à Provins » et dont l'œuvre en question aurait « sa place indiquée à la mairie de Vimpeles et à la vue des enfants des écoles ».

2 – Le Chœur – La nef – La sacristie

Nous nous sommes intéressés dans le n°1 à l'église d'origine (à Heurtebise), puis à sa reconstruction au 15^{ème} et au 16^{ème} siècle à l'emplacement actuel, après l'abandon progressif du Château fort d'Heurtebise. Nous avons détaillé surtout la construction de la tour (de 1528 à 1550) qui ne souffrait pas de discussion. Il n'en est pas de même du reste de l'édifice : nef, chœur, bas-côté, sacristie.

Les documents consultés sont contradictoires : dans « l'Histoire du Montois » (Delette 1848) on peut lire : « *L'église de Vimpeles présente au visiteur le moins expert trois époques différentes : la Tour est la première époque (1550), les piliers et le bas-côté de la seconde (1590) et la nef de la troisième (après 1610)...* »

M. ANDRY, quant à lui nous dit :
« 13^{ème} siècle pour la première partie de la nef,
15^{ème} ou 16^{ème} siècle pour la deuxième partie ».

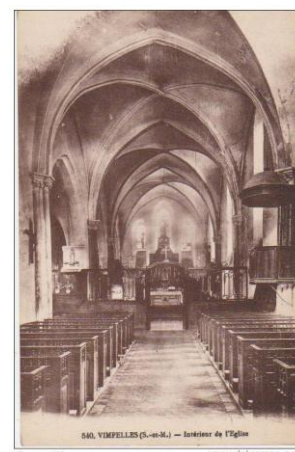
Quant aux différents architectes qui ont réalisé des travaux ces trente dernières années et à qui j'ai posé la question ils sont perplexes et assez évasifs...

Alors qu'en est-il au juste ?

Chacun est d'accord pour affirmer que la tour, terminée en 1550 resta isolée « jusqu'en 1595 » dit-on. Un plan prévoyait de continuer l'église (nef et chœur) en prolongement vers l'est du clocher, et un bas-côté au sud (côté Auxence). En fait, c'est l'inverse : ce bas-côté se trouve au nord (vers la place) et la nef et le chœur au sud. Ce changement se vérifie en observant la structure des piliers centraux et sud.

Autre observation mise en évidence lors de l'écroulement de 2 voûtes dans les années 1970 et qu'il a fallu refaire à l'identique : dans la nef, les croisés d'ogive (les nervures de la voûte) sont en pierre taillée dans les trois travées proches du chœur, alors qu'elles sont en plâtre dans les deux travées proches du clocher et donc de construction plus récente. D'ailleurs dans ces deux travées les deux fenêtres y sont plus petites, moins ouvragées et sans vitraux.

Donnons donc plutôt raison à M. ANDRY : le chœur et la première partie de la nef (les 3 premières travées) forment la partie la plus ancienne (15^{ème} s.), la tour date bien du début du 16^{ème} s., le bas-côté et la deuxième partie de la nef dateraient



d'après 1595, donc début 17^{ème} s. Cette deuxième partie a donc permis de réunir le chœur avec la tour.

Comment expliquer cet ordre illogique de construction ? Peut-être à cause de cette « haute » décision de 1335.

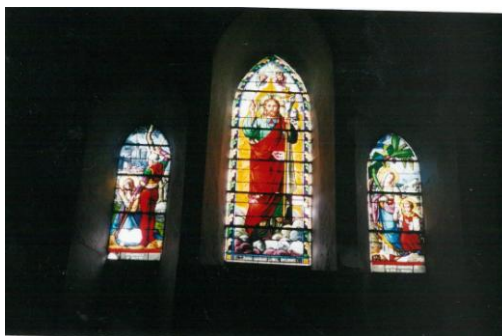
En effet avant cette date et depuis Clovis, la construction et l'entretien des églises étaient à la charge exclusive des « seigneurs gros décimateurs » (qui percevaient la dîme). Ce qui explique d'ailleurs que les premières églises étaient construites la plupart du temps à l'intérieur de l'enceinte du château-fort. On les appelait « églises seigneuriales » : ce devait être le cas de l'église d'origine à Heurtebise.

Or, à partir de 1335, leur charge (construction et entretien) fut réduite au « chœur et au clocher », excluant la nef, réservée au « petit peuple » lors des offices.

On peut alors expliquer pourquoi cette partie de notre église a été réalisée en dernier - pour relier le chœur au clocher - et à moindres frais - arêtes en plâtre au lieu de pierre taillée.

Le changement de plan (nef côté rivière) obligea de renforcer les piliers sud par des colonnes intérieures. Les chapiteaux de toutes les colonnes sont sculptés de « crochets à feuilles » et de têtes de gnomes ou d'angelots.

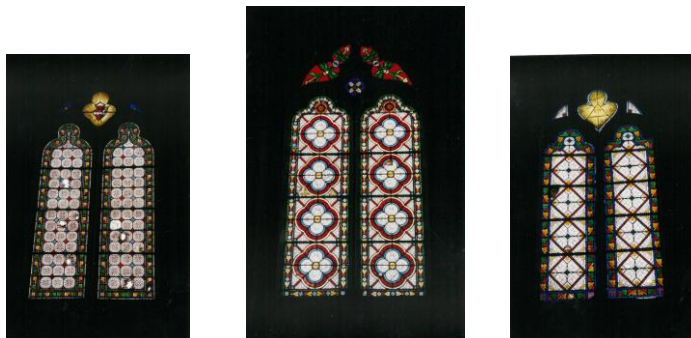
Le chevet se termine derrière l'autel par un pignon dans lequel sont percées les trois fenêtres symboliques dont les vitraux représentent, encadrant le Christ, Ste Julitte (à gauche) et St Cyr son fils de 4 ans à droite, patrons de la paroisse, conduits au martyr. Les vitraux côté rivière, éclairant la partie la plus ancienne, représentent la Vierge Marie, St Joseph et St Marc.



Le bas-côté qui fut finalement placé au nord (côté place) se termine par un autel consacré à la Vierge. Dans sa muraille on a scellé des corbeaux en pierre sculptés de figures d'anges et destinés à recevoir les retombées des nervures en plâtre. Dans la voûte, au croisement de ces nervures, dans le bas-côté comme dans la nef principale, ont été sculptés différents blasons qu'il sera intéressant d'étudier de près par la suite. Quatre fenêtres éclairent ce bas-côté. Ce sont les plus ouvragées de l'édifice. Elles sont de style ogival, identiques à celles qui figurent dans la tour (et rebouchées, pourquoi ?). Elles sont divisées par des panneaux trilobés (traverses

de pierre) représentant des trèfles. Les vitraux qui les ornent sont formés d'éléments décoratifs.

A propos des vitraux, ceux-ci dans l'ensemble, bien que fort beaux, sont parfois abîmés (surtout côté place) et méritent d'être restaurés. Cette réalisation communale est en cours.



Le pignon ouest comporte l'entrée principale encadrée de deux colonnettes dont il ne reste que les chapiteaux. Elle est surmontée par une petite rosace. Une gargouille placée entre la tour et la nef, permet d'évacuer les eaux de pluie d'une part du toit.

L'entrée principale était précédée du porche communal. Il a disparu et il se trouve aujourd'hui matérialisé par un pavage réalisé il y a quelques années.

A propos du porche, il est intéressant d'en préciser le rôle ; les villages, érigés en communes devaient en posséder un, assez étendu à la suite de l'entrée principale, pour « abriter les assemblées générales des habitants qui ne devaient délibérer que debout, sous la présidence d'un syndic ; les procès verbaux de ces délibérations n'étaient valables qu'autant qu'ils étaient rédigés par un tabellion juré (sorte de notaire) du seigneur (ou du roi) ».

La sacristie située à l'extrémité est derrière le chœur, porte la date suivante sur l'extérieur de la fenêtre donnant vers la mairie : « MDCCII » (1702). C'est la 4^{ème} et dernière partie de la construction. Un appentis communal au toit de zinc qui s'appuyait sur son mur a parasité fortement le site – jusqu'à sa démolition il y a quelques années. Ce qui a rendu plus de pureté à l'aspect général de l'édifice.

Notre église, comme la plupart était entourée du cimetière (déplacé en 1851) qui recevait sépultures des « manants », le « menu peuple », alors que les curés, seigneurs et personnages les plus importants étaient inhumés à l'intérieur de l'église, dans le chœur même. Il reste, encore aujourd'hui, la dalle funéraire (entre la 2^{ème} et la 3^{ème} travée) gravée et presque illisible « messire Thibault SOUFFLET », curé de la paroisse décédé en 1643. (Comme Louis XIII ...).

D'autres pierres tombales se trouvaient là aussi : elles ont été relevées au 19^{ème} siècle et fixées au mur nord, à l'intérieur du bas-côté. Elles sont remarquables et ont d'ailleurs été les premiers éléments à être classés « monument historique » dès le début du XX^{ème} siècle.

3 – LES PIERRES TOMBALES

Le chœur de l'église était le lieu de sépulture réservé des « grands » (le seigneur et sa famille) ou des « puissants », ainsi que les curés desservant la paroisse. Ces sépultures étaient protégées par une pierre tombale plus ou moins richement décorée et gravée. La dernière inhumation, dans notre église eut lieu en 1854. Ce fut celle de Jean de PRESLES, Chef d'Escadron d'Artillerie, décédé au Château de Parouzeau (près de Cutrelles) dont il détenait la seigneurie ainsi que celle du Grand Hôtel de Vimpelles qu'il avait acquis en 1806.

Cependant, dès 1851, une délibération du conseil Municipal demandait « pour la décence du culte » de « recarreler l'édifice ». C'est aussi à cette époque qu'on envisagea de déplacer le cimetière situé autour de l'église pour l'installer à son lieu actuel le long de la RN 18 entre le bourg et le hameau. A cette occasion, on eut la bonne idée de sauvegarder les trois plus belles pierres tombales qui furent fixées au mur nord du bas-côté où l'on peut encore les admirer. Jugées à l'époque de grande qualité, elles furent les premiers éléments à être classés « Monuments Historiques ».

L'une d'entre elles (celle de droite) fut fidèlement dessinée par un certain « Ch. Fichot » pour figurer dans un recueil de lithographies intitulé « Les Monuments de Seine et Marne » paru aux environs de 1855, édité par l'imprimerie « Lemercier- Paris ». Heureusement, car aujourd'hui, les conditions d'humidité ont rendu illisible la plus grande partie des inscriptions. Etant en possession de cette lithographie, voici sa description précise : *Un couple y est fidèlement dessiné, les mains jointes, visage de marbre blanc, en costume bourgeois. Au pied des personnages, figure une scène de pêche en Seine : trois pêcheurs sont dans une barque : l'un d'eux relève des filets alors que les deux autres manœuvrent les avirons.*



La forme du bateau ressemble étrangement à celle vue chez un voisin qui s'en servait pour circuler lors des inondations de la Bassée. Les filets munis de flotteurs en liège, étaient lestés de galets percés d'un trou rond. Un agriculteur a trouvé un de ces galets et le garde précieusement.

Revenons à nos deux personnages principaux. Les inscriptions gravées nous apprennent que : « *Ci-gît honnête personne Jehan MARGOT, marchand pêcheur demeurant à Vimpelles lequel décéda le 28^{ème} jour de décembre 1528. Ci-gît honnête femme Denise PITIE femme du dit Jehan MARGOT laquelle décéda le 20^{ème} jour d'août de l'an 1525. Priez pour eux* ».

Habituellement ce genre de pierre était réservé à la noblesse, comme le confirment d'ailleurs les deux autres. Ce Jehan MARGOT devait donc être un personnage particulièrement riche pour avoir eu, bien que simple marchand, les honneurs du chœur de l'église. On se rend compte ainsi de l'importance de la pêche à Vimpelles à cette époque.

Ce fait rend notre monument assez exceptionnel mais sa valeur est encore augmentée car il comporte, dans sa partie supérieure, sous deux arcatures en plein cintre surmontées d'anges aux ailes déployées, une banderole sur laquelle figurent le nom de l'artiste : « fait par Jehan LEMOYNE, cyseleur » et au milieu, la date de « 1540 ». Jehan LEMOYNE était en effet un « tombier » parisien connu.

Ces faits ont valu à notre pierre tombale d'être signalée dans l'ouvrage « L'Art religieux de la fin du Moyen-âge » par Emile MALE.

Remarque : les dates gravées : 1525-1528-1540, confirment sans discussion que la construction du chœur est bien antérieure à celle de la tour qui fut édifiée, rappelons-le de 1522 à 1550.

Les deux autres pierres couvraient les sépultures de : Abel de Villiers et son épouse, d'une part, qui furent les premiers seigneurs de Vimpelles, fief du Grand Hôtel. Ils étaient aussi seigneurs de Villuys (*Villuis*) en partie, de Faussard (*Fossart*) et de Chanteclair (en partie).

En effet, les propriétaires précédents, les Moines de Saint Martin (de l'abbaye de Donnemarie) accablés de charges avaient été contraints d'aliéner la seigneurie » du Grand Hôtel » à la famille DE VILLIERS en 1559

On peut observer la grande noblesse des personnages aux visages de marbre blanc également : lui, porte belle armure, fraise et barbiche en pointe, il est surmonté de son écu, très simple et donc sûrement très ancien. Sa noble dame, près de lui a fière allure, elle aussi dans un riche costume. Elle est surmontée de son propre écu composé par moitié de celui de son mari et de celui de son père.

A leurs pieds sont dessinés des groupes d'enfants : 7 garçons du côté du père 5 filles du côté de la mère qui pourraient croire qu'ils avaient une nombreuse progéniture. On en est réduit à le supposer d'autant plus qu'aucune inscription ne reste visible.

Il est facile malgré tout, grâce aux costumes et aux renseignements connus sur ces personnages, de dater ce monument à la fin du XVIème siècle, époque des guerres de religion et du « Bon Roi » Henri IV.





Enfin la pierre tombale de gauche est celle de Catherine LE ROY. Voici ce qui y est gravé : « *Ci-gît Catherine LE ROY, fille de Gabriel LE ROY, escuyer, seigneur de VILLIERS, laquelle décéda le 14^{ème} jour de may 1603, âgée de 14 ans* ». Elle est surmontée aussi de son blason.

Qui était-elle ? Sa mère, l'épouse de Gabriel LE ROY, était Claude de VILLIERS qui n'était autre que la fille unique de Abel de VILLIERS, 1^{er} seigneur de Vimpelles représenté sur la pierre centrale avec son épouse et qui n'avait donc pas la nombreuse famille qu'on aurait pu croire.

Cette noble ascendance explique donc la présence dans son blason des armes de son père (LE ROY) à gauche et de celles de sa mère et de son grand-père (DE VILLIERS) à droite.

Enfin, peut-être avez-vous remarqué, à l'entrée du chœur, qu'il est resté en place une autre pierre tombale sur le sol. Elle est ornée de têtes de morts et les inscriptions encore un peu lisibles indiquent qu'il s'agit d'une sépulture du « sieur Thibault SOUFFLET, prêtre » de Vimpelles décédé en 1643 (la même année que le Roi Louis XIII), on n'a pas jugé utile de la sauvegarder.

Mais avez-vous observé aussi la pierre qui forme le seuil de la porte conduisant à l'escalier de la tour. On peut y voir aussi une tête de mort et quelques signes gravés qui montrent qu'on a récupéré un morceau d'une autre pierre tombale dans un but plus utilitaire.

4 – LA CLOCHE

Origine et description

C'est la plus grosse cloche du canton : 1,36 m de diamètre pour un poids de 1,2 tonne. Elle fit couler beaucoup d'encre au 19^{ème} siècle.

En effet, elle a été citée comme datant de 1211, puis mentionnée comme étant du 13^{ème} siècle. En réalité, elle a été fondue au 17^{ème} siècle, le 7 de décembre 1711.

L'explication de cette erreur est simple : le 7 de 1711 gravé sur la cloche, ressemble à un 2 et on a cru lire 1211. Cette date fut propagée à tort, mais cela n'enlève rien à sa valeur historique. D'ailleurs, sur le texte gravé, figure l'année en lettres « mil sept cent onze », ce qui ne laisse planer aucun doute. Ce long texte nous donne aussi, bien d'autres renseignements. Le voici transcrit dans l'orthographe actuelle :

« Je suis consacrée au service du seigneur Dieu. J'ai été bénie par vénérable et discrète personne Messire François Louis de MONDIERS du GUE, curé de cette paroisse de bourg de VIMPELLE SUR SEINE. Mon parrain a été vénérable et discrète personne Messire François LE MOUSLE, prêtre et curé de VALJOUAIN en BRIE natif de ce lieu de VIMPELLE. Ma marraine a été honnête dame Marie HERLUISON, épouse de Messire Edme LE MOUSLE, procureur

fiscal de Chanteclair et marguillier en charge de cette église par les soins et diligence duquel j'ai été fondue au mois de décembre de l'année mil sept cent onze qui m'ont imposé le nom de MARIE JULIETTE.

Messire Etienne PICARD, laboureur, demeurant en ce lieu et Marie NONAT son épouse, Nicolas MACQUIN, ci-devant marguillier, Messire Jean MASSON, laboureur »

Plus bas figurent la signature des fondateurs et l'invocation en latin, sur une seule ligne :

« Messires Nicolas FOISSEY et Guillaume BROCARD m'ont fait l'an 1711. LUEGO PELLO VOCO DEFUNCTOS DEMONA PLEBEM »

Les ornements qui l'agrémentent représentent deux cordons de palmettes qui entourent la longue inscription. Une grande croix formée de fleurs de lis, palmettes, rinceaux, volutes, est accompagnée d'autres médaillons : une vierge avec enfant, Saint Martin partageant son manteau, un personnage avec palme souligné du médaillon signature du fondeur Nicolas FOISSEY.

Brocard et Foissey sont des fondeurs dont les noms figurent sur diverses autres cloches : à Chaumes en Brie (1712), Lagny (1744), La Ferté sous Jouarre (1754). C'était des fondeurs ambulants originaires de Bassigny en Haute Marne.

La phrase latine finale résume le rôle des cloches :

« Je pleure les morts. Je chasse les démons. Je convoque le peuple. »

Mais, cette cloche n'a pas toujours été solitaire, puisque le Registre des délibérations de la paroisse de Vimpelles, nous apprend que le 4 avril 1784 :

« les habitants comparants assemblés au son de la cloche à l'issue de la grand messe, représentant la plus grande et la plus saine partie des habitants de la paroisse ont, sur la plainte de plusieurs et des sonneurs, décidé qu'il y avait des réparations à faire aux cloches et notamment la grosse cloche qui a de la pente d'environ deux pouces et demi et qu'il est à propos de remettre dans son assiette, charge le Syndic Delorme, de faire faire les dites réparations » Ce qui fut fait en 1786.

Nul ne sait ce que sont devenues la ou les autres cloches qui étaient en tout cas plus petites.

Rôle de la cloche

La cloche sonnait pour signaler l'heure des offices religieux (3 fois pour la messe, 3 fois pour les vêpres). Mais il fallait aussi « carillonner toutes les veilles et jours de fêtes annuelles et semi-annuelles ». Il fallait encore chaque jour « sonner l'angélus à 5 heures du matin et à 8 heures du soir excepté au temps des moissons ». Je suppose que c'était entre autres pour indiquer le début et la fin de la journée de travail. La cloche annonçait également les enterrements quand « elle sonnait le glas »

Le sonneur nommé par le Syndic de la paroisse et rémunéré par les habitants, était aussi chargé de : (*délibération du 3 février 1793*)

« balayer l'église toutes les veilles de fêtes, bien proprement et nettoyer les araignées qui se sont attachées dans la dite église... » Les habitants conviennent aussi, en plus des 72 livres par an allouées, de fournir aux 4 sonneurs ce jour-là deux bouteilles d'huile d'olive pour graisser les cloches. »

Mais le rôle de la cloche n'était pas seulement religieux. Elle servait à rassembler les habitants sur le parvis de l'église lorsqu'il y avait lieu de prendre une décision importante ou de délibérer comme on peut le remarquer dans l'extrait du registre du 4 avril 1784 cité plus haut.

Dans les temps les plus anciens, elle donnait l'alarme et annonçait les dangers qui menaçaient les manants : invasions, attaques, guerre, mai aussi orage, tempêtes, inondations et catastrophes diverses : c'était le tocsin.

La cloche se faisait aussi messagère d'évènements moins dramatiques et franchement plus enthousiasmants : le 11 novembre 1918, le 8 mai 1945, elle a annoncé, comme dans tout la France, la fin des deux guerres mondiales.

Enfin, n'a-t-elle pas carillonné de bonheur le 12 juillet 1998 lors de la victoire mémorable des footballeurs français, devenue Champions du Monde ! et en l'an 2000.



Elle est aujourd'hui électrifiée depuis les années 1980. A cette occasion on a aussi changé le battant. L'original est conservé dans l'église, à gauche en entrant, près de l'ancien mécanisme de l'horloge. Il est en fer grossièrement forgé, alors que le nouveau a été moulé. Le joug a été changé lui aussi (c'est la partie qui soutient la cloche). L'ancien, une lourde pièce de bois, est resté déposé au pied de la cloche. Avant son électrification, la corde descendait jusque dans l'église sous la tour. La mise en branle se faisait donc manuellement et cela demandait beaucoup d'efforts : une tonne et demie à faire basculer ! Tous les anciens enfants de chœur du village s'en souviennent, je suppose, car un fois le mouvement lancé, le sonneur, s'il restait accroché à la corde, effectuait des bonds spectaculaires de plusieurs mètres, comme dans les anciens films...

Poursuivons l'histoire de notre église et découvrons quelques uns des trésors qu'elle abrite avant de consacrer un chapitre à la « vie » de notre église, aux événements, petit ou grands, qui s'y sont déroulés au cours des siècles, retraçant de petits faits locaux ou de grands moments de notre Histoire.

Des ornements et objets, classés ou inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques méritent d'être cités.



5 - Le Reliquaire

Il est antérieur au 17^{ème} siècle, sans qu'à ma connaissance, existe une datation plus précise. Un buste en bois polychrome renferme un ossement de Ste Julitte, et un petit ostensor, lui aussi en bois peint, contient un débris d'ossement de St Cyr son fils martyrisé à l'âge de 4 ans. Il est à noter que ces reliques auraient été transportées d'Italie par Pépin le Bref (avec beaucoup d'autres bien sûr) en 762 et l'église de Vimpeles est la seule du Montois à en avoir reçue une.



6 – Les fonts baptismaux

Ils sont formés d'un bassin en pierre sculptée d'un seul bloc et d'un couvercle en noyer massif d'une seule pièce, finement décoré également, le tout posé sur un socle de pierre. Les registres paroissiaux de 1736 nous apprennent que les anciens qui étaient vers l'autel « du côté de l'épître » ont été démolis. Les fonts neufs... « ont été placés en même temps... Le bassin est joint au piédestal par un boulon de fer qui est scellé au plomb dans ledit piédestal seulement et non dans le bassin, mais ledit boulon joint le bassin et le piédestal par le moyen d'un écrou qui a été huilé afin qu'on puisse plus facilement les séparer et les transporter ailleurs... »



7 – Les bancs

Ils furent installés en même temps que les fonts baptismaux et les deux coquilles-bénitiers, c'est-à-dire en 1736. Il y en avait trente-trois. Le même document nous précise leur structure : « ...s'il survenait quelques réparations il faudrait commencer par les décheviller principalement les tenons des quatre coins de chaque banc qui sont assemblés dans les pièces par terre sans quoi on s'exposerait à les briser parce que pour les rendre plus solides on a cru devoir attacher le siège avec des clous tant au support qu'au montant du dossier... ». Avis aux ébénistes restaurateurs...

Ces bancs portent des plaques gravées au nom des familles principales de la paroisse. On y retrouve les patronymes anciens ou actuels de familles du village : PICARD, TANE, VINCENT, HAUTIN, BONODET, LEBEL, COUTROT, SOUPIR, GUILVERT, HALLEZ, FAUCILLON, THIBAUT, COCHET, BARBIER, VERRIER, LASNIER, MONIN, LENOIR, MASSON, ...



Le reliquaire, les fonts baptismaux, les bancs et le confessionnal sont, comme les pierres tombales, classés « monuments historique » depuis le début du XX^{ème} siècle.



8 – L'autel et autre mobilier

L'autel, surmonté du tabernacle et du thabor (structure supérieure à colonnes), sont en bois sculpté, peint et doré. Ils datent de la fin du 17^{ème} siècle ainsi que le confessionnal, et la chaire. Dans la sacristie, un beau meuble (17^{ème}) recueillait les habits sacerdotaux, les ornements pour les offices et les « ferrements » (divers objets du culte) plus ou moins précieux. Ces « ferrements » furent l'objet de querelles lors de la Révolution. Nous en parlerons plus tard.

Egalement remarquables, un fauteuil et deux chaises de style Louis XVI, sculptés de nœuds et rubans, ont été remis en état à la fin du siècle dernier, ainsi que deux lustres achetés en 1893 par le « conseil de fabrique ».

9 – Les tableaux

Quatre tableaux ornent les murs. Le plus remarquable est situé derrière l'autel. C'est une imposante « huile » de 2,60 m sur 1,99 m : « L'Adoration des Mages ». Cette œuvre fut offerte par testament en 1647 par le curé de la paroisse : Thibault SOUFFLET décédé en 1643 et inhumé à l'entrée du chœur. Sa dalle funéraire est toujours en place ainsi qu'une pierre de dédicace gravée, fixée à l'un des piliers gauches du chœur.

Dans la chapelle du bas-côté, figure un autre tableau de « la Vierge à l'Enfant ». Il fut offert en « reconnaissance de la première communion que Joséphine POUCHAT a fait dans cette église le 23 mai 1852. »

10 – L'horloge

Son histoire a connu bien des épisodes et mérite un plus grand développement.

La première installation remonte au XVIII^{ème} siècle, puisque « le cadran qui est à la tour de cette église a été placé le **jeudi 29 mai 1721**. Il a six pieds de hauteur sur cinq de largeur, et a coûté en tout 50 livres tant pour le menuisier et les peintres que pour le maçon qui l'a posé et pour les huit pattes et les plâtres... (note relevée par M. Alexandre ANDRY, instituteur à Vimpelles de 1889 à 1918, sur les registres paroissiaux)

Le **9 avril 1786**, le registre des délibérations des habitants de la paroisse de Vimpelles indique qu'il faut (déjà) « rétablir les cloches et nettoyer l'horloge... »

Le **11 octobre 1788**, M. VILLAIN, horloger à Bray est chargé de rendre l'horloge « en nature de neuf pour 200 livres, la garantir pour un an en l'entretenir pour 9 ans... »

Mais, le **1^{er} nivôse an II (1793)**, le « citoyen Vilain », (la révolution étant passée par là) est sommé de « garantir l'horloge du mauvais état où elle est... »

Le **28 octobre 1837**, c'est le Conseil Municipal qui charge M ; BENARD, horloger à PARIS, de « faire rétablir l'horloge qui a cessé d'aller depuis 4 mois, faute d'entretien... ». Celui-ci devra « rétablir parfaitement les roues et les lanternes, qui sont usées de manière qu'il n'y manque rien, ni dans le mouvement, ni dans la sonnerie... », il s'engage même à lui « faire sonner les demi-heures ».

Mais, le **20 mars 1854**, il faut se rendre à l'évidence, l'horloge doit être changée, et pour cela, le Conseil décide de vendre de deux sentiers devenus inutiles : le sentier du Fournil, situé en gros de l'actuel cimetière au village de Vimpelles, « anéanti par le chemin de fer » dès 1847, et le sentier du Pré Saint Père situé, lui, vers la Michoterie au sud du village, « anéanti par la chemin n°77 », c'est-à-dire la route de Balloy créée en 1853.

Ce n'est qu'en **juillet 1900** que fut installée une nouvelle horloge, deux horloges devrais-je dire, puisque la maison Joly (de Ferrière dans l'Oise) fournit un mécanisme neuf pour l'église et un autre avec sa cloche qui furent installés dans un clocheton sur le toit de l'école de Cutrelles. L'ancien mécanisme a disparu. Seuls sont restés le cadran et un contrepoids : une pierre cylindrique de 40 cm de diamètre sur 50 cm de hauteur, perdu dans un coin de la tour.

La commune avait dorénavant 2 horloges, 2 clochers et 2 cloches... Ce qui n'alla pas sans quelques petites embrouilles...

A cette occasion, M. ANDRY, composa un poème qu'il transcrivit notamment dans le local du clocher où était installé le nouveau mécanisme, sur le mur fait de planches grossières.

Ce poème mettait en parallèle les deux « tours » portant chacune leur horloge et leur cloche. L'humour ne faisait pas défaut à cet instituteur poète qui remplissait aussi les fonctions de secrétaire de mairie, ce qui lui valait d'être parfaitement au courant de la rivalité qui se manifestait entre les deux villages. En effet, c'est la période où Cutrelles en était arrivé à demander son indépendance... Celle-ci fut d'ailleurs rejetée par le Ministre de l'Intérieur le 16 juin 1914 : d'autres problèmes autrement plus graves l'attendaient. En effet, pour situer dans le temps, 12 jours plus tard (28 juin 1914) c'est l'attentat de Sarajevo, le 31 juillet, l'assassinat de Jean Jaurès, le 1^{er} août 1914, la mobilisation générale.

Cependant, en ce début de siècle, en 1900 donc, entre Vimpelles et Cutrelles, tout était bon pour polémiquer et créer des conflits : les prétextes, bien sûr ne manquaient pas... Mais M. ANDRY saisit cette occasion.

J'ignore si l'auteur eut le loisir ou l'envie de faire circuler ce poème. Il l'inscrivit donc dans le clocher, en un lieu très peu fréquenté... puisque seul le garde-champêtre chargé de remonter notre horloge chaque semaine, y avait accès... jusqu'à l'électrification dans les années 70.

Malgré cela, ces vers ont dû déplaire, puisque d'un geste que l'on imagine rageur, il a été à moitié gratté et effacé !...

Il n'en reste, heureusement ou malheureusement, que des bribes que je vous propose de découvrir aujourd'hui.

Seuls apparaissent le début ou la fin des huit quatrains (32 vers) du poème. Bien que possédant de nombreux manuscrits de M. ANDRY, je n'ai pas celui-ci.

Je vous laisse le soin d'imaginer ou de deviner les parties manquantes.

Loin de désirer ranimer des rivalités d'un autre âge, ce petit jeu n'a pour but que de montrer, en souriant, combien étaient dérisoires ces histoires de cloches et de clochers »...

Aujourd'hui les deux horloges sont électrifiées depuis les années 80. Le mécanisme précédent a été descendu dans le bas-côté de l'église où on peut le voir avec ses poids en métal et l'ancien battant de la cloche.

Voici le poème tronqué :

Les deux horloges

En ce temps là.....nnait pas

Il paraît qu'on manquait.....

L'heure du rendez-vous.....

Et qu'à cette situation il

.....on l'a dit.....de.....

Qu'un beau matindu point

Elle règle la pensée.....

Son marteau qui frappe.....

Quelle douce chose que vous avez.....

Et combien privilégiée.....

Où, l'heure sonnant.....

Et chassant la fatigue.....qu'une.....la maison

Aussi, qui l'aura, ou du chef-lieu.....

Ou de son présomptueux.....

L'un montre sa tour.....

L'autre un mirage.....

Maintenant tout le monde est heureux.....

De point d'horloge, nous.....

Vimpelles, de guerre lasse.....

En disant au hameau : toi

Quand de sa voix.....

La grosse sonne et

La petite est bien.....

Elle répète, répète.....

Il paraît même qu'on l'entend.....

Mais la difficulté fut d'en.....

Elle est si petite ! c'est.....

Elle a nom dit-on, Eu.....désirée

Ce fut une cérémonie.....pareille

Dont les Cutrellais se souviendront longtemps

Il nous plaît de le

Qu'une première fois.....



Lachine2

www.delcampe.net

Alexandre ANDRY

11 – La toute puissance de l'église et du clergé avant la Révolution

Ce chapitre, est consacré à la vie de notre église et dans notre église, à travers de petits faits locaux ou de grands moments de notre Histoire au fil des siècles

La toute puissance de l'église et du clergé avant la Révolution

En effet, sous l'autorité bienveillante du seigneur, le curé de la paroisse fait bien la pluie et le beau temps, à cette époque, et l'église est le pôle d'attraction du village, le centre de la vie collective. En voici quelques illustrations puisées dans les « registres paroissiaux » de Vimpelles, ancêtres des actuels registres d'état civil, où le curé enregistrait les baptêmes, les mariages et les inhumations, mais aussi d'autres faits ou événements marquants :

- Le 17 Mars 1719 « a été inhumé dans le chœur de l'église de ce lieu le corps de vénérable et discrète personne François Louis de Mondyères du Gué, prêtre curé de ce lieu... décédé hier âgé de 51 ans ou environ, après avoir gouverné cette paroisse pendant 26 années... » Le terme employé est assez explicite.
- Le 4 août 1710 « a été mis au cimetière de cette église, derrière la croix, le corps de Antoine Perrée, mon valet âgé de 79 ans, mort le jour d'hier... par moi curé du lieu soussigné... assisté de Antoine Imbert mon vicaire, de Gervais Fossoys notre chantre et maître d'école, Cyr Desmeaux, vigneron de Cutelles, mon dixment (*note de l'auteur : celui qui faisait payer la dixme, impôt versé au profit de l'église*), Joseph Macquin, mon chartier (*charretier*), Jacques Pouënné de Sigy, mon dixment, Pierre Fromont mon autre valet domestique ! » Excusez du peu !...
- Le 5 janvier 1709 « J'ai, curé de cette paroisse soussigné... reçu le serment de fidélité fait par Nicole Gouëze... demeurant aux Marais, paroisse de Vimpelles, en la forme marquée par le nouveau rituel de Sens (*dont dépendait la paroisse*) pour les sages-femmes... »
- Le 8 août 1708 « J'ai, curé soussigné... reçu le mutuel consentement et célébré le mariage de Jean Lamarre veuf de Jeanne Pelé d'une part et de Marguerite Verdeau sa servante domestique qu'on a obligée à s'absenter pour recevoir le sacrement... la dite Verdeau n'a pas été admise à l'offrande ni à la bénédiction... pendant la messe, ni à la Communion, à cause du scandale qu'elle a donné aussi bien ledit Lamarre, mais ils se sont disposés par le Sacrement de pénitence suivant M. Mouffle, Vicaire général qui... veut qu'ils soient privés de toute entrée dans le chœur, d'office, de parrain et placés les derniers à l'église, l'un après les hommes, et l'autre après les femmes... » *Quel était donc ce scandale ? ... Aucune indication. Est-ce le fait d'avoir épousé après son veuvage « sa servante domestique » ?...*
- En 1783, voici en quels termes, le curé d'Hermé s'adressait au curé de Vimpelles : « je profite de cette occasion (renvoi d'une publication d'un

ban de mariage) pour souhaiter au très vénérable, très honoré et même très honorable confrère curé dudit Vimpeles, une santé des plus brillantes, et l'assure que personne n'est plus sincèrement, plus affectueusement, plus respectueusement, son très humble et obéissant serviteur... » *Une telle débauche d'adverbes fait sourire aujourd'hui et on se demande si cette personne n'avait pas un service à demander à son correspondant...*

Pendant la période révolutionnaire

C'est toujours le dimanche « à l'issue de la grand-messe » sur le parvis couvert ou même dans l'église, en l'absence de toute « maison commune » (*la mairie d'aujourd'hui*), que la population est convoquée, pour être informée ou prendre des décisions de tous ordres ayant un rapport ou non avec la religion. La période révolutionnaire allait être riche en bouleversements et l'église fut le théâtre de grands moments

Mais les préoccupations des paroissiens étaient parfois fort étonnantes et très éloignées des problèmes nationaux. En voici un exemple : au cours de la fameuse année 1789, qu'est ce qui occupait l'esprit des fidèles à la sortie de l'office ?... Le taureau !... Voici ce qu'on relève sur le premier registre de délibérations de la population :

- Le 15 février 1789 on « donne pouvoir au syndic pour acheter deux taureaux pour la paroisse... pour paître journallement dans la commune devant le pâtre... » *Il faut préciser qu'en ce temps là, le bétail de toute la communauté était rassemblé sur les pâtures communales, sous la surveillance d'un pâtre communal, c'est ce qu'on appelait la « vaine pâture.* Voici la suite de la délibération : « ... Les habitants considèrent qu'il est très nécessaire et très avantageux pour la paroisse d'avoir des taureaux vus que depuis des années on ne peut faire chasser les vaches faute de taureau et qu'il en résulte une grande perte. » Un taureau fut acheté et ... le 8 novembre 1789 : « le taureau appartenant à la commune n'étant pas en état de servir les vaches de la paroisse » on décide de le tuer et « à l'unanimité de le diviser par égales portions entre les habitants, le plus tôt possible... » *Entre ces deux dates on avait pris la Bastille...*
- Le 20 octobre 1789, plus sérieux, les habitants, toujours à l'issue de la messe du dimanche, déplorent l'état de l'église : le chœur « nécessite des réparations urgentes et pressantes » et ils chargent « le syndic Etienne Picard de faire les poursuites et sommations aux seigneurs pour qu'ils assurent les réparations au chœur tant aux vitres qu'à la couverture, le plus promptement possible. » Rappelons que les seigneurs étaient tenus depuis 1325, d'assurer « l'entretien du chœur et du clocher ». *Il faut remarquer là, les termes employés vis-à-vis du seigneur : le ton péremptoire utilisé prouve bien que la Révolution est en marche...*
- Le 10 février 1791, le curé Chauvot, dans l'église et encore à l'issue de la grand-messe en conformité du décret de l'Assemblée Nationale du 27 novembre 1790, « accepté par le Roy », a juré, « en présence de tout le peuple, de veiller avec soin sur les fidèles de cette paroisse qui lui est

confiée, d'être fidèle à la Nation, à la Loy et au Roy et de maintenir de tout son pouvoir la Constitution... » C'est le premier prêtre « assermenté ».

- Le 3 avril 1791, on dépose « au coffre-fort de la paroisse qui est dans l'église,... » des documents importants : « sentences, arrêts et procédures faites contre le sieur Henri Clavel fermier des aydes et receveur, rendus au profit des habitants de Cutrelles » qui avaient dû contester le bien-fondé des impôts réclamés.
- Le 9 avril 1792, c'est encore « dans l'église que sont « élus » par « les citoyens actifs et fils des citoyens actifs » les membres d'une « compagnie de Gardes Nationaux » : c'est la première élection qui eut lieu dans la commune.
- Le 23 septembre 1792, sont décrits les travaux à faire dans l'église : combles, couverture, clocher, tour, flèche, crépis et auvent ». Ce dernier protégeait l'entrée principale et le parvis, il n'a pas dû être remis en état et a donc disparu à cette époque.
- En 1793, les problèmes s'aggravent entre le Clergé et la Révolution.
- Le 5 frimaire, an II (fin 1793), le curé assermenté Chauvot se fait porter malade, suspend les offices religieux et cesse l'exercice de son ministère : *une maladie apparemment « diplomatique ».*
- Le lendemain (6 frimaire an II), « les vases sacrés, plomb, étain, cuivres et fers sont déposés dans l'armoire de la sacristie et mis sous scellés » et les clés « ont été remises, l'une au citoyen Maire l'autre au citoyen – président du Comité de Surveillance... »
- Le 20 frimaire, soit deux semaines plus tard, un grand nombre d'habitants (104 hommes et 23 femmes) demandent le rétablissement du culte catholique auprès du Conseil Général de la Commune, assemblée dans la « chambre commune », actuelle mairie qui vient d'être créée.
- Le 12 nivôse de l'an II de la République « premier de la mort du tyran » (exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793) est nommé une « députation » de trois hommes pour présenter « une adresse à la Convention Nationale et au Ministre de l'Intérieur pour s'instruire de la manière dont la dite commune peut se faire administrer le culte... »
- Le 21 nivôse de l'an II, la Patrie est en danger, et elle a besoin de financer ses guerres. La municipalité décide que « les argenteries restant à l'église, galons d'ornement en or et en argent ainsi que tous les cuivres seraient envoyés directement à la Convention Nationale ». A noter que ce même jour, est organisée « une quête patriotique chez tous les citoyens de la Commune tant en chemise, bas, souliers et argent pour les défenseurs de la Patrie... »
- Le 17 pluviôse d l'an II, c'en est fini du culte catholique, sous l'impulsion de Robespierre : « la municipalité de la commune assemblée dans la ci-devant église, à cinq heures du soir, après avoir abattu le fanatisme, a consacré la ci-devant église au Temple de la Vérité et de la Raison. (*C'est le Culte de l'Etre Suprême cher au révolutionnaire – note de l'auteur*) Tous les citoyens de la dite commune demandant à s'instruire ont décidé à l'unanimité qu'il serait établi une Société Populaire et que les séances se tiendraient tous les jours de décade et les quintidy de chaque décade (*nouvelles divisions du calendrier révolutionnaire – note de l'auteur*) à quatre heures du soir dans le

Temple de la Raison... La ci-devant chaire servirait de tribune et la présidence serait posée vis-à-vis d'icelle... »

- Mais cette décision ne durera pas et sera l'objet de sévères contestations : les habitants s'opposeront à l'enlèvement des ornements de l'église. Le 22 germinal an II, les « ferrements seront volés par Charles Barbillon qui voulait les soustraire à toute réquisition, et déposés dans la Chambre commune puis replacés dans la sacristie. Le 4 floréal, la réquisition des ornements et ferrements est prononcée officiellement et ceux-ci seront conduits sous bonne escorte à Provins.
- Le 30 nivôse an II, « les effets existant encore dans la ci-devant église sont vendus par adjudication et à l'enchère par la citoyen Blanchot, Administrateur du district de Provins.
- Le 22 nivôse an III, un an plus tard, la couverture de l'église est (enfin) réparée et le travail payé « en assignats, valeur nominale... » A cette date, le Temple de la Vérité et de la Raison, et Robespierre lui-même (guillotiné le 10 thermidor) ont fait long feu. En effet, le nouveau curé Pierre Legrand prête serment et il sera payé par la commune, puisque la dîme (ou dixme) n'existe plus. Le culte catholique sera rétabli le 30 ventôse de l'an IV soit deux années après sa suppression.

Aux 19ème et 20ème siècle

Le calme est revenu dans le saint lieu. Outre les réparations importantes qui se sont avérées nécessaires à la toiture et au carrelage « pour la décence du culte » (1851), le cimetière entourant l'édifice est transféré à son lieu actuel en 1852, et la porte qui le faisait communiquer avec l'église est bouchée. Son emplacement est toujours visible sur la place, entre le 2^{ème} et le 3^{ème} contrefort en partant du chevet.

Les vitraux actuels sont mis en place de 1855 à 1865. Ils sont l'œuvre d'Auguste Martel à Montmartre.

Les deux lustres du chœur, différents ornements (candélabres, bénitiers, encensoir, lampes) et les trois beaux sièges ont aussi été acquis à la fin du 19ème siècle.



En 1912, le clocheton de la tour penchait et « un de ses supports est démoisé . (?) » M. Guillet, charpentier à Dontilly est chargé de « faire la consolidation nécessaire et rendre au clocheton l'aplomb qu'il semble avoir perdu... » Ce qui fut fait en mars 1914.

Le 2 avril 1922, le Conseil municipal demande que l'édifice soit « classé Monument Historique » ce qui aurait permis d'être mieux subventionné en cas de frais. Hélas ! il ne fut qu' « inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques », ce qui n'apportait aucun avantage financier surtout des contraintes : réparations et interventions sous haute surveillance et soumises à l'avis de l'architecte Conservateur des Bâtiments de France, les constructions nouvelles dans un rayon de 600 mètres doivent être visées et acceptées par le même organisme avec des exigences architecturales contraignantes pour les particuliers.

En 1982, enfin, le classement intervint, apportant un subventionnement de 50% sur les dépenses. Malheureusement, les crédits étant limités, chacun doit attendre son tour ou même passer après des opérations sur des monuments plus prestigieux...

Texte de René GERAUD (ancien instituteur)

Ceci termine l'histoire de notre église. C'est bien sûr incomplet. Il sera toujours possible de rajouter un chapitre si des éléments nouveaux apparaissent.

Il reste à souhaiter que les travaux intérieurs du bas-côté se réalisent au plus vite (plus de 15 000€), que les vitraux soient restaurés comme prévus. Un traitement des murs et côtes – blanchiment contre l'humidité – rendrait l'édifice plus attrayant et lumineux.

Une protection des pierres tombales est aussi nécessaire : l'humidité les détériore chaque année. Extérieurement, la prochaine destruction de l'appentis adossé à la sacristie devrait être suivie de celle du 2^{ème} appentis abritant du matériel communal. Alors notre église aura retrouvé sa pureté architecturale originelle, et c'est avec fierté que nous pourrons l'ouvrir au visiteur.

2015 : Les appentis ont été détruits lors des travaux du deuxième contrat rural.

L'étude confiée à M. LEYNET, architecte, pour la restauration de l'église est achevée – Le dossier de demande de subvention a été envoyé aux services concernés

Les travaux, qui doivent débuter en 2019, se décomposent en 4 tranches fonctionnelles :



- Restauration extérieure de la nef et du chœur 711 944, 40 € TTC
- Restauration extérieure du bas-côté 266 856, 89 € TTC
- Restauration extérieure du clocher 571 196, 47 € TTC
- Restauration intérieure 729 561,82 € TTC
- Montant total de la restauration de l'Eglise 2 279 559 ,59 € TTC



La restauration des vitraux est terminée depuis mars 2017

La restauration des tableaux par Mesdames Chantal LEVASSEUR et Chantal VERNANT, Restauratrices d'œuvre d'art, est terminée

**Quelques statues ont été également restaurées par ces mêmes personnes
Tous les objets religieux, une quarantaine, sont restaurés**

